



La star des poussettes attaquée par des contrefaçons chinoises

Le modèle Yoyo, produit phare de la société Babyzen, fait l'objet d'une intense campagne de reproduction illégale.

CONSUMMATION

PAR GÉRALD MORUZZI

ATTENTIFS, les agents des douanes œuvrant au centre d'échanges international de Chilly-Mazarin (Essonne) ont intercepté, depuis la fin du mois d'août et jusqu'à cette semaine, 122 fausses poussettes de la marque Yoyo en provenance de Chine. Maniable d'une seule main et se pliant rapidement pour prendre la taille d'un petit bagage, ce modèle phare de la société Babyzen, plébiscité par les parents, fait l'objet d'une intense campagne de contrefaçon.

DES MODÈLES DANGEREUX

Julien Chauderge, le président de cette florissante PME française, basée à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), précise être actuellement « en procès avec 25 entreprises chinoises ». Il se bat contre les poussettes Yoya, proposées sur des espaces de vente en ligne depuis l'an dernier. Alertés dès 2015, les douanes avaient renforcé depuis leur vigilance sur ces produits de puériculture très prisés.

Similaires pour les non-initiés,



Chilly-Mazarin, centre d'échanges international, hier. Julien Chauderge, PDG de la PME Babyzen, est en procès avec 25 entreprises asiatiques.

les poussettes Yoyo et Yoya marquent vite leurs différences lorsque l'on s'attarde sur les détails. Et ce sont les prix de vente pratiqués qui devraient inciter les acheteurs à plus de réflexion.

Avec ces contrefaçons, vendues entre 150 et 250 € contre près de 390 € pour les modèles originaux, il ne faut pas espérer pouvoir profiter de la même qualité de finition et

de la même sécurité. Des essais effectués par des experts indépendants, sollicités par les douanes, ont révélé la non-conformité de ces poussettes contrefaites. Trop long, l'un des cordons de réglage du siège fait, par exemple, courir un risque d'étranglement pour l'enfant. Pendant les tests de roulage, un rivet d'assemblage situé à l'arrière du châssis a littéralement explosé.